



Ville de
MIONS

Place de la République
69780 Mions
Tél : 04 72 23 62 62

REGISTRE D'ACCESSIBILITE

FICHE D'IDENTITE DE
L'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
FICHE D'IDENTITE DE
L'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Centre Culturel

Rue Fabien Martin

69780 Mions

Tél : 04 72 23 62 62

Site web : www.mions.fr

Email: st@mions.fr

Nom du représentant de la personne morale :

ERP de catégorie : 2

Effectif de l'ERP : 1000

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ ou sous sol) : Oui

Un document tenant lieux de l'Ad'AP a été établi : Oui

Si oui à quelle date : 7/12/2009

Existe-il un registre de sécurité :Oui

SIGNALETIQUE

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voiture/piétons
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- toute information sonore doublée par une information visuelle.

SIGNALETIQUE

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

ECLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piétons / voiture 50 lux
- Circulation intérieur 100 lux
- Escalier et équipement 150 lux
- Poste de banque d'accueil 200 lux

ECLAIRAGE

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

CHEMINEMENT

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut >2cm
- largeur de cheminement de 1,20m(tolérance 0,90 m sur une courte distance)
- Absence d'éléments en saillie $\geq 0,15m$
- Dévers sur les cheminements \leq à 3 %
- Espace de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6, 8m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil).
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- hauteur de passage libre $\leq 2,20m$ sous élément suspendu.

CHEMINEMENT

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

- Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0,40cm, présence d'un garde-corps.

VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

PARKING

En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée)

- Places localisées à proximité de l 'entrée
- largeur 3,30m
- Marquage au sol + signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2cm

PARKING

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

PORTAIL ET PORTE ADAPTE

- Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
- Espaces de manœuvre devant et derrière (1,70m-2,20m)
- Largeur de passage utile d'un battant 0,77m à minima (obligatoire 0,83m chambres adaptées)
- Hauteur de poignées (0,90m et 1,30m)
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques.

PORTAIL ET PORTE ADAPTE

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

ASCENSEUR ET PLATEFORME ELEVATRICE

- conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon norme NF EN81-41 et NF EN 81-40
- Largeur de passage de porte 0,80m
- Dimension minimal de la cabine 1,10m x 1,40m
- Dimension minimale de la plateforme élévatrice 0,90m x 1,40m
- Charge minimale supportée $\geq 300\text{Kg}$

ASCENSEUR ET PLATEFORME ELEVATRICE

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

ESCALIER ≤ 3 marches

- BEV (bande d'éveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0,28m et 0,50m de la première marche
- Contre marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- main courante recommandée (hauteur 0,80m à 1,00m)
- Hauteur de marche \leq 0,17cm
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- largeur de giron \geq 28cm

ESCALIER ≤ 3 marches

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

ESCALIER > 3 marches

- BEV (bande d'éveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0,28m et 0,50m de la première marche
- Contre marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- main courante recommandée (hauteur 0,80m à 1,00m)
- Hauteur de marche 0,17cm
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- largeur de giron $\geq 28\text{cm}$

ESCALIER > 3 marches

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

PLAN INCLINE RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

- Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
- Dévers \leq à 3 %

PLAN INCLINÉ RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

DISPOSITIF DE COMMANDE

- Prise en compte des appels par le système, notamment des personnes sourdes, malentendantes ou muettes
- Assure le retour d'information de la prise en compte de l'appel, particulièrement lors de l'absence d'une vision direct.
- Hauteur entre 0,90m et 1,30m
- Espace d'usage 0,80m x 1,30m
- Couleur contrastée notamment au niveau des organes de commande
- L'ensemble peut être associé avec des systèmes visuels et sonores

DISPOSITIF DE COMMANDE

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

BANQUE D'ACCEUIL ET BORNE DE PAIEMENT

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80cm
- Vide sous meuble (hauteur 70cm, Largeur 60cm, Profondeur 30cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

BANQUE D'ACCEUIL ET BORNE DE PAIEMENT

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

PERSONNEL

- Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, mental, cognitif psychique....)

PERSONNEL

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

MARCHANDISE ou ACCESSOIRE EN LIBRE-SERVICE

- Hauteur accessible des marchandises comprise entre 0,40cm et 1m30 du sol.
- Recommandation ergothérapeute : 0,60m à1,40m

MARCHANDISE ou ACCESSOIRE EN LIBRE-SERVICE

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

TOILETTES

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1,50m) , en dehors du débattement de la porte.
- Espace d'usage ou de transfert (0,80m x1,30m), en dehors du débattement de la porte.
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0,80m x 1,30m), en dehors du débattement de la porte.
- Axe de la lunette du WC distant entre 0,35m et 0,40m du mur latéral.
- Hauteur de cuvette entre 0,45met 0,50m
- lave-mains adapté avec hauteur du plan \leq 0,85m

TOILETTES

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

LAVABO

- Espace vide sous le lavabo, dimensions minimum, hauteur 70cm, Largeur 60cm, Profondeur 30cm (Siphon déporté)
- Hauteur du plan $\leq 0,85m$

LAVABO

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

SALLE DE RESTAURATION

- Au moins 2 places adaptées jusqu'à 50 places et 1 emplacement supplémentaire par tranche de 50 places
- Largeur du cheminement principal 1,20m (entrée, accueil, place adaptée,toilette)
- Largeur cheminement secondaire de 0,90m - 0,60m
- La dimension d'une place adaptée sera celle d'un espace d'usage (0,80m x 1,30m)
- Présence d'un vide sous la table, dimension hauteur 0,70cm, profondeur 0,30cm
- Hauteur du plan supérieur de table 0,80m
- Espace vide sous le buffet (hauteur 0,70cm, largeur 0,60cm, Profondeur 0,30cm)
- Espace d'usage (0,80m x 1,30m sur la longueur ou pourtour du buffet)
- Distance de préhension des éléments en présentation sur le buffet adaptée (nourriture, assiettes.....) . (Hauteur entre 0,60m et 1,30m, longueur/profondeur0,50m.

SALLE DE RESTAURATION

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

DOUCHE

- Rayon de giration(Diamètre 1,50m), chevauchement du débattement de la porte $\leq 0,25\text{m}$
- Espace d'usage (0,80m x1,30m)
- Barre de maintien assis / debout (0,80m à 1,00m)
- Équipement pour s'asseoir dans la douche
- Hauteur accessible des équipements ($\geq 1,30\text{m}$)

DOUCHE

CONFORME : **oui** **Non** **Pas concernée**

NOTES ET OBSERVATIONS